POURQUOI?

Embouteillages, bruit, pollution, entassement : ce n'est pas inéluctable. L'Ile-de-France peut devenir une région où il est agréable de vivre et de se déplacer

Pour cela, il faut développer les transports en commun et leur donner la priorité absolue. Il faut aussi qu'ils soient incitatifs, c'est-à-dire:

- ◆ rapides, fréquents, réguliers, et bénéficiant en surface d'aménagements de priorité;
- développés dans tout le tissu urbain ;
- permanents, en généralisant leur fonctionnement en soirée et le dimanche ;
- confortables, accueillants, sécurisants (véhicules, gares, abribus...);
- ◆ accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ;
- pratiques et abordables, en clarifiant l'information, les tarifs, les parcours.

Il faut développer simultanément
dans toute l'agglomération
un réseau de rues piétonnes
et cyclables et réduire en conséquence
la circulation automobile

COMMENT?

L'AUT agit à la fois auprès des exploitants (RATP, SNCF, OPTILE), du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), des élus, de l'état et de ses services techniques. Elle mène ses actions en coordination avec les associations de la région regroupées au sein de la FNAUT, association agréée de consommateurs.

Parmi ses activités permanentes :

- médiation auprès de la RATP et de la SNCF pour la défense individuelle des usagers
- ◆ représentation au Conseil d'Administration de la RATP et au Comité des Partenaires du Syndicat des Transports d'Ile-de-France
- ◆ participation à des groupes de travail avec les exploitants, les élus, l'administration
- ◆ réunions régulières des adhérents
- publication d'un bulletin, interventions auprès des médias

L'OPÉRATION TÉMOINS DE LIGNE RATP

Rêvons un peu : et si nos trajets quotidiens, ou occasionnels, sur le réseau RATP devenaient des moments de détente, voire de plaisir ?

Vous pouvez nous y aider en devenant un acteur de l'amélioration des conditions de vie dans les transports en commun en signalant les dysfonctionnements rencontrés, en proposant des améliorations.

Vous recevrez en contrepartie des rapports de témoignages accompagnés des réponses données par la RATP. Pour devenir « témoin de ligne », rien de plus simple : inscrivez-vous sur notre site en complétant le formulaire dans la page « l'AUT ».

à retourner à AUT Ile-de-France 32, rue Raymond Losserand 75014 PARIS

Nom : Adresse : Tél. / Fax / Courriel :	☐ Adhésion + Bulletin : 25 euros ☐ Adhésion seule : 1 4 euros ☐ Bulletin seul : 1 3 euros ☐ Adhésion + Bulletin pour les Associations : 30 euros ☐ Adhésion de soutien : euros
---	--

Chèque à l'ordre de : AUT IIe-de-France CCP 4515 26 V